

Enregistré au greffe le 28 août 2023
Kolok GA230521

Vouneuil, le 28 août 2023

La directrice

à

Monsieur le Président
Chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine
3 place des Grands Hommes
CS 30059
33064 BORDEAUX CEDEX

na-greffe@crtc.ccomptes.fr

DIRECTION

Nos références : BN/AN//2023/n°053
Dossier suivi par Bénédicte NORMAND

OBJET :

Monsieur le Président,

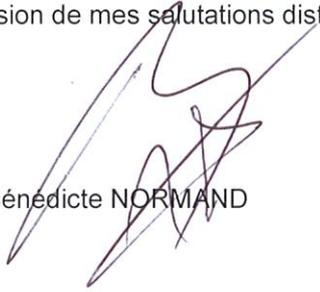
Je vous informe, par la présente, avoir réceptionné le 28 juillet 2023, le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion du CREPS de Poitiers depuis l'exercice 2016 et vous en remercie.

Comme vous le mettez en avant, le CREPS de Poitiers a commencé, dès la réception du rapport d'observations provisoires, à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations formulées. Le travail de sécurisation et de régularisation de certaines opérations, permettant de renforcer la gestion de l'établissement, est en cours.

Comme vous le pointez justement, la question du transfert des biens immobiliers à la région est au cœur de nombreuses problématiques soulevées et son effectivité permettra d'en résoudre une partie et de procéder aux régularisations comptables nécessaires. Le dossier avance et une réunion est programmée début septembre 2023 entre le CREPS de Poitiers et les services de la région, afin d'aborder les éléments en suspens et préparer comptablement le transfert des biens immobiliers du CREPS à la région.

Je vous informe également que le conseil d'administration du 3 juillet 2023 a d'ores et déjà autorisé la directrice à élargir le champ des bénéficiaires de la délégation de signature qu'il lui a accordée en matière de marchés publics dans une limite de montant qu'il détermine.

Je vous remercie pour l'attention portée au CREPS de Poitiers et dans l'attente du document final, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.


Bénédicte NORMAND